



Compte rendu de la séance d'information publique du 15 avril 2024

Projet d'usine de séparation
des terres rares de Sept-Îles

30 avril 2024

[Tapez ici]

Informations générales

Date : Lundi le 15 avril 2024

Durée : 18h00 à 20h30

Lieu : Centre des Congrès, Sept-Îles

Nombre de participants : 55

Consultants présents : AECOM et CASACOM, firmes partenaires de Métaux Torngat

Introduction de la séance

Cette seconde session d'information publique à Sept-Îles fait partie d'une série de consultations publiques à venir dans le cadre de notre stratégie d'engagement avec les communautés. Cette séance a deux objectifs principaux, soit, d'informer la population de Sept-Îles sur la proposition d'un projet d'usine de séparation de terres rares à Sept-Îles, ainsi que de répondre aux questions et aux interrogations des citoyens et citoyennes par rapport au projet dans sa forme actuelle et pour intégrer ses voix dans le projet.

Métaux Torngat est dans sa phase initiale du projet proposé, qui sera guidé par des études et analyses futures, ainsi que par un processus intégré rigoureux d'engagement avec les communautés. À cet égard, pour certains aspects du projet, il n'est pas encore possible de donner des réponses spécifiques, mais ces réponses seront fournies avec certitude à la population avec toute transparence lors des phases futures de développement du projet.

De plus, nous sommes dans la première phase de notre processus d'engagement sur le terrain à Sept-Îles, et ceci est la seconde rencontre de cette phase. Métaux Torngat aura donc la chance de rencontrer les citoyens de Sept-Îles à nouveau pour discuter plus en profondeur du projet et de tout perfectionnement ou avancement relié à sa forme proposée.

Membres de l'équipe présents

Mme. Christine Burow, Membre de la haute direction et Directrice Marketing et Stratégie Autochtone, Environnement, Social, Gouvernance (AESG), Métaux Torngat

M. Éric Luneau, Vice-président, Engagement Communautaire et Partenariats, Métaux Torngat

Dr. Sylvie St-Jean, Vice-présidente, Environnement, Métaux Torngat

Des questions supplémentaires ?

Écrivez-nous à Engage-QC@torngatmetals.com pour toute question reliée au projet, ou pour toute précision reliée à sa forme proposée.

[Tapez ici]

Questions et réponses

Section 1	Résidus
Section 2	Protection de l'eau et de l'air
Section 3	Procédés
Section 4	Questions générales – Projet
Section 5	Radioactivité
Section 6	Santé

1. Résidus	
QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE

Intervention #01	
Quelle sera la quantité des extraits de l'usine (oxydes de terres rares) par rapport à la quantité de minerai venant du site minier ?	Mme St-Jean nous informe qu'il y aura entre 150 000 et 200 000 tonnes de minerai qui arriveront à Sept-Îles annuellement, duquel seront produits environ 15 000 tonnes d'oxydes de terres rares. De ces 15 000 tonnes, il y aura environ 3 000 tonnes d'oxydes de terres rares pour les aimants permanents (NdPr, Dy, Tb).
Quel est le volume du ciment utilisé pour les déchets miniers ? En pourcentage par rapport à la quantité de déchets ?	Mme St-Jean répond que le ciment aura un volume total de 440 000 mètres cubes. Il y aura un ajout entre 5-10 % de ciment au total des résidus miniers.
Intervention #07	
Quelles sont les chances que dans 20 ans, les résidus comme l'Uranium ou le Thorium soient exploités ou revendus pour un profit ?	Mme Burow répond qu'il n'y a pas de chance que cela arrive. Même s'il y avait une volonté, ça ne ferait pas de sens financièrement dû aux quantités minimes de ces minéraux présents dans notre procédé.
Intervention #08-2	
Quel est le coefficient d'activité au niveau des résidus ? Comment pouvez-vous affirmer que le risque de contamination lié au stockage des résidus est très faible à négligeable ?	Mme St-Jean répond que la Description de Projet Détaillée (DPD) sera mise en ligne par le fédéral dans les prochaines semaines, et que celui-ci contiendra tous les chiffres et les calculs pertinents au projet. L'ensemble du parc à résidus sera entreposé à l'abri des éléments de la nature, étant couvert en tout temps par une bâche imperméabilisante. Les résidus seront cimentés afin de retirer toute l'humidité potentielle et d'en faire des résidus solides. Il y aura également deux membranes imperméables

[Tapez ici]

	<p>industrielles qui seront en dessous du parc à résidus, ainsi qu'un système de captation en dessous des membranes qui amènerait tout éventuelle fuite de liquide dans un bassin de l'usine muni de capteurs. Donc, les chances que de l'eau réussisse à s'infiltrer dans la terre et dans la nappe phréatique sont très faibles à négligeable.</p>
Intervention #09	
<p>Est-ce que l'entreposage de matériaux supérieurs à faible risque est permis sur les terrains que vous convoitez au parc ?</p>	<p>Mme St-Jean précise que la première étape avant de déterminer les autorisations de la ville au niveau de l'entreposage est de faire l'évaluation des risques. Dès que nous aurons ces informations, nous serons à même de vous informer des autorisations accordées dans le cadre du projet.</p>
<p>Est-ce que la ville vous a confirmé l'autorisation du stockage de résidus miniers à perpétuité sur le terrain convoité ?</p>	<p>Mme Burow répond que nous sommes en discussion avec la ville et la province à ce niveau. Avant de discuter de quoi que ce soit au niveau des autorisations, il faudra déposer notre plan de fermeture et le financement lié à celui-ci auprès du gouvernement.</p>
Intervention #11	
<p>Comment est-ce que les résidus seront amenés au parc à résidus, et y a-t-il un risque de contamination lié à ce transport ? Serait-il possible d'utiliser de l'eau dans le processus afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de particules qui se propagent dans le processus.</p>	<p>Mme St-Jean mentionne que le convoyeur qui acheminera les résidus sera fermé, donc hermétique, et que les résidus seront cimentés, ce qui solidifiera ceux-ci. Ces deux procédés empêcheront la dispersion de particules de résidus dans les airs. Une fois rendu dans le parc à résidus, ces derniers seront également immédiatement couverts, et seront inspectés quotidiennement. Si on devait ajouter de l'eau, ceci serait plus problématique, tandis qu'en procédant par cimentation, on élimine le plus gros facteur de risque à la source, avant même l'entreposage.</p>
Intervention #14	
<p>Pourquoi entreposer les résidus sur le site, et ne pas les renvoyer par conteneurs ailleurs ?</p>	<p>Mme Burow répond que cette solution est problématique à cause des émissions de GES que le transport supplémentaire causerait, autant au niveau du poids ajouté que du volume. De plus, une grande portion des conteneurs qui retourneront à la mine ne seront pas vides, mais retourneront avec du matériel, des fournitures et des outils nécessaires pour les opérations de la mine.</p> <p>Les normes nous demandent également d'avoir un parc à résidus près de l'usine afin de pouvoir monitorer ceux-ci en continu.</p>
Intervention #17	
<p>Avec 10-15 % d'humidité, même si vous ajoutez de la poudre de ciment, il n'y aura pas assez d'eau pour solidifier le tout ?</p>	<p>Mme St-Jean mentionne que l'objectif n'est effectivement pas du tout de faire du béton solide, mais plutôt juste de retirer l'humidité et de lier le tout avec la poudre de ciment. Il y a 3 différents scénarios qui sont en train d'être analysés en laboratoire en ce moment, soit : sans poudre de ciment, avec 5 %, et avec 10 %. Les résultats de cette analyse seront disponibles dans les prochains mois,</p>

[Tapez ici]

	<p>et seront rendus publics. Nous nous baserons sur ceux-ci pour ajuster notre proposition d'entreposage des résidus.</p> <p>Mme Burow explique que ce procédé de solidification par poudre de ciment est utilisé ailleurs et n'est pas une technologie nouvelle.</p>
<p>Serait-ce possible d'avoir des exemples de ce procédé de solidification ?</p>	<p>Mme St-Jean mentionne que certainement nous pourrions aller chercher des photos d'exemples ailleurs, et nous pourrions même aller se procurer des photos des différents scénarios de solidification actuellement à l'étude, afin de vous montrer les résultats dans une présentation ultérieure.</p>
<p>Intervention #19-2</p>	
<p>Votre parc à résidus, ce ne sera pas un stockage complet dès le départ, ça va commencer comme une piscine vide, et elle amassera la pluie et la neige, ce qui crée un risque de mélange avec les résidus. Quelle va être votre approche à ce niveau ?</p>	<p>Mme St-Jean répond que c'est un commentaire très pertinent, et que ce sera pris en compte dans le développement du parc à résidus. Il est important de considérer que dans notre proposition, il y aura couverture progressive et immédiate des résidus, et non pas juste une couverture à la fin de la vie de la mine, ce qui veut dire que l'on réduit significativement les risques liés au mélange des résidus avec les éléments naturels. Nous allons faire des plans en ingénierie qui vont empêcher également les éléments naturels d'atteindre les résidus entreposés. Les technologies de recouvrement par bâches utilisées ailleurs dans l'industrie minière sont très bien connues, éprouvées et préviennent la création de piscine dans les endroits non remplis.</p>
<p>Intervention #20</p>	
<p>Puisque les résidus seront stockés sur le terrain à perpétuité, y aura-t-il quelqu'un à perpétuité qui monitorera le parc à résidus ?</p>	<p>Il y aura de la surveillance environnementale tant et aussi longtemps qu'il y aura des traces des résidus dans les analyses et évaluations. De plus, nous sommes contraints par notre plan de fermeture et les normes gouvernementales de faire de la fermeture active et du monitoring pendant 5, 10 ou 15+ ans après la fermeture, dépendamment de plusieurs facteurs dont le type de résidus entreposés. Le terrain par la suite est retourné sous la responsabilité de l'état.</p>
<p>Intervention #21</p>	
<p>Qu'envisagez-vous comme toiles pour couvrir et sceller les résidus afin d'éviter que ça contamine notre eau et notre sol ?</p>	<p>Mme St-Jean mentionne que nos ingénieurs et nos études vont nous dire quel sera le type de toile spécifiquement requis, ou quel sera le modèle le mieux adapté aux besoins et à la géographie spécifique de Sept-Îles. Nous pourrions nous inspirer du port de Toronto où ils ont forcé les compagnies en bordure de l'eau à recouvrir leurs produits en vrac. Nous serons guidés, autant pour le recouvrement temporaire que permanent, par nos études et les meilleures pratiques à ce niveau, et nous allons prendre en considération ces questionnements afin de vous revenir avec une offre rehaussée à ce niveau.</p>
<p>Intervention #23</p>	
<p>Votre projet est une première hors-Chine, dans un climat différent. Comment ferez-vous</p>	<p>Mme St-Jean mentionne que bien qu'il n'y ait pas d'autres exemples de mine de terres rares utilisant des procédés aussi avancés que ce que nous vous proposons, soit d'entreposage à sec de résidus, plusieurs mines dans d'autres</p>

[Tapez ici]

pour vous assurer que vos procédés seront adaptés aux réalités de notre emplacement ici ?	secteurs utilisent les mêmes technologies que nous proposons, incluant dans l'Ouest Canadien où il pleut beaucoup plus, par exemple. Bien que le modèle d'entreposage que nous proposons est moins utilisé par des minières dû à son coût plus élevé, il a été démontré que les bénéfices et l'efficacité de celui-ci est beaucoup plus élevée que la méthode préconisée habituellement par l'industrie.
---	--

2. Protection de qualité de l'eau et de l'air

QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE
------------------------	---------

Intervention #01-2

Vous dites que vous opérerez l'usine en circuit fermé et que l'eau sera recyclée, mais qu'arrivera-t-il quand celle-ci doit être remplacée ?	Nous pourrons, avec notre usine de traitement et notre procédé en circuit fermé, réutiliser la même eau très longtemps puisque nous y installerons une usine de filtration d'eau. Nous pourrons également utiliser la faible quantité d'eau que nous extrairons des résidus afin de la déverser dans notre bassin d'eau si besoin. Nous aurons besoin de 11 000 m ³ d'eau pour la première fois pour remplir l'usine, soit à peu près 1/10 du volume d'une piscine olympique. Il n'y aura donc aucun rejet ni drainage de cette eau dans les cours d'eau environnants, tout au long des 30 ans d'opération, tout sera recirculé.
--	---

Intervention #10

Serait-ce possible d'avoir en continu, au niveau de la population, accès aux données de la qualité de l'air et des émissions de l'usine, plus spécifiquement au niveau du PM 2.5, NO ₂ et SO ?	Mme St-Jean mentionne que pour le SO, il n'y aura aucune émission liée puisque ce sera récupéré dans son entièreté. Elle mentionne également que les tests préliminaires effectués nous disent que la très grande majorité des poussières seront captées, et que ce qui réussira à passer sera de très faibles traces. Nous ferons des modèles de diffusion aérien qui permettront de nous dire où établir stratégiquement des stations d'évaluation de qualité de l'air en continu 24/7, ceci inclus PM 2.5, NO ₂ et SO. Ces résultats seront publiés de manière récurrente au public.
---	--

3. Procédés

QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE
------------------------	---------

Intervention #01-4

[Tapez ici]

<p>Vous ferez la surveillance au niveau de la qualité de l'air et des rejets, quelle sera la transparence associée à cette évaluation ?</p>	<p>Mme St-Jean répond que notre procédé mesurera la qualité de l'air en continu, contrairement aux procédés habituels d'évaluation de qualité de l'air qui se font une journée par semaine. Ces données en continu seront partagées en toute transparence avec les différentes instances. Si nous devions nous approcher d'un seuil quelconque, notre centre de contrôle serait automatiquement averti, et nous agirions immédiatement afin de corriger le tout.</p>
<p>Y a-t-il un risque au niveau du rejet de particules liées à l'acide sulfurique et la sulfatation ?</p>	<p>Mme St-Jean répond que nous capterons et récupérerons en leur entièreté les particules d'acide sulfurique avant qu'elles atteignent la cheminée. Nous réutiliserons ces particules en y ajoutant de l'eau afin que ça redevienne de l'acide sulfurique pouvant être réutilisé à nouveau dans nos opérations. Ce procédé est également le plus profitable et durable pour nos opérations.</p>
<p>Intervention #05-1</p>	
<p>Pouvez-vous nous en dire plus sur le procédé d'hydrométallurgie et comment sera-t-il appliqué / adapté ?</p>	<p>Mme St-Jean précise que le procédé que nous utiliserons est un procédé qui est déjà utilisé et maîtrisé dans d'autres usines partout dans le monde. Ce procédé éprouvé sera adapté pour nos besoins de traitement de terres rares. Nous ne ferons que la transformation du minerai concentré vers des oxydes. Il y a une usine de terres rares en France qui est actuellement en construction qui utilisera le même procédé et qui ouvrira 2 ans avant la nôtre; nous pourrons donc adapter notre propre procédé en fonction des résultats de leur expérience avec cette technique connue.</p>
<p>Intervention #22</p>	
<p>Comment est-ce que le minerai va faire pour voyager du bateau de conteneurs, jusqu'à l'usine ?</p>	<p>Mme St-Jean répond que le bateau va mettre le conteneur sur un train, et que le train va se rendre à l'usine directement. Il n'y aura aucun camion.</p>

4. Questions générales – Projet

QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE
------------------------	---------

<p>Intervention #02</p>	
<p>Quels seront les impacts et les retombées financières du projet sur les entreprises et organisations locales ?</p>	<p>M. Luneau répond que nous allons travailler avec les partenaires locaux et que nous allons, entre autres, travailler à développer l'entrepreneuriat avec les communautés autochtones locales. La main-d'œuvre pour l'usine sera également locale, et nous offrirons de la formation à cette main-d'œuvre locale. Nous voulons également faire des partenariats avec les entreprises et les organisations locales. Nous voulons travailler avec les institutions d'enseignement de Sept-Îles afin de développer des programmes permettant de former des professionnels qualifiés ici.</p>

[Tapez ici]

Intervention #04	
Je suis propriétaire d'une PME et je suis conscient que Sept-Îles a des problèmes liés à la pénurie de main-d'œuvre et de logement. Allez-vous avoir une main-d'œuvre locale, même au niveau de la direction, ou allez-vous faire du «fly-in, fly-out». Où allez-vous loger les 280 employés à Sept-Îles ?	<p>M. Luneau répond qu'éventuellement nous nous assurerons de développer une expertise locale permettant que la direction et les employés soient tous résidents de Sept-Îles. Le «fly-in, fly-out» n'est pas quelque chose qui nous intéresse.</p> <p>M. Luneau précise également qu'au niveau du logement, nous laissons la porte ouverte à la construction de logements, si la ville nous le permet. Nous sommes donc disponibles à investir dans l'immobilier avec des partenaires locaux pour faciliter le logement de nos employés et d'éviter d'avoir un impact avec l'arrivée de nos employés à Sept-Îles.</p>
Intervention #05-2	
Quels seront les besoins énergétiques du projet ?	Mme Burow répond que nos besoins se chiffreront autour de 65-70 MW, ce qui n'est pas une grosse demande par rapport aux autres industries de Sept-Îles. Notre demande a déjà été soumise à Hydro-Québec
Intervention #06	
Quelles Premières Nations ont été consultées jusqu'à date ?	M. Luneau précise que nous sommes en relations avec 6 groupes autochtones. Nous avons consulté les Inuit du Nunavik, les Innus de Matimekush-Lac John, les Naskapis, les Innus Uashat Mak Mani-Utenam, les Inuit du Labrador (Nunatsiavut) et les Innus du Labrador.
Intervention #12	
Avez-vous émis un NI 43-101 ?	Mme St-Jean précise que nous ne sommes pas à cette étape pour l'instant. Nous allons soumettre notre étude de pré-faisabilité au début 2025 et l'étude de faisabilité plus tard en 2025. Les deux seront en accordance avec le NI 43-101.
Mon expérience est que les projets miniers qui n'accroissent pas leur production et leur capacité au cours de leur durée de vie font faillite. Pouvez-vous garantir que votre production restera stable tout au long des 30 ans et que vous n'agrandirez pas ?	Mme St-Jean répond que selon notre plan d'affaire, nous avons un projet d'une durée de vie de 30 ans et plus, qui est complètement viable économiquement. Cependant, si nous voulons modifier nos activités, ou si un autre projet ou un projet différent devait se présenter, nous devrons passer à nouveau par les différents processus de réglementation gouvernementaux pour obtenir les autorisations d'opération.
Y aura-t-il des redevances pour le Québec et le Labrador ?	Pour le Labrador, nous sommes en discussions avec les communautés autochtones à ce niveau. Pour le Québec, puisque le gisement exploité et l'usine sont au Québec, il y aura certainement des redevances.

[Tapez ici]

Intervention #18	
Comment allez-vous gérer l'impact à long-terme de la montée du niveau de l'eau liée au réchauffement climatique, et l'impact que ça aurait sur le parc à déchets?	Mme St-Jean mentionne que le modèle pris en compte pour prévoir l'impact des changements climatiques sur le projet est le RCP 8.5, soit le scénario le plus catastrophique au niveau des impacts des changements climatiques. Ce modèle est pris en compte dans tous les aspects du projet.

5. Radioactivité

QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE
------------------------	---------

Intervention #01-3	
Y'a-t-il possibilité que les radionucléides s'échappent par la cheminée avec la vapeur d'eau ?	Mme St-Jean répond que non, il n'y a aucun risque à ce niveau puisque pour s'échapper, les radionucléides doivent être sous forme gazeuse, alors que dans notre cas, nos procédés nous permettent de les conserver sous forme solide.
Intervention #08-1	
Allez-vous avoir un procédé qui va empêcher les particules de radon d'être libérées ?	Mme Burow mentionne que tous les niveaux de concentration de radon seront évalués. Pour l'instant, le radon dans sa concentration prévue, n'aura qu'une présence infime dans nos procédés puisqu'il se dissipera de manière instantanée. Cependant, nous allons continuer d'en évaluer les niveaux de concentration en détails. Mme St-jean précise que les niveaux ont été préliminairement évalués, et qu'ils se situent entre 2.8 et 12 becquerels, et que la norme canadienne est de 40 becquerels, la concentration est donc très minime.
Intervention #13	
Comment allez-vous gérer le radon et les émanations potentielles qui pourraient se diriger, avec les vents dominants du nord par exemple, vers des quartiers comme Ferland ?	Mme St-Jean précise que nous allons commencer par faire l'analyse spécifiques des émanations du gaz radon et de son modèle potentiel de dispersion. Nous rendrons les informations disponibles pour la population. Par la suite, nous allons faire en sorte d'éliminer tout facteur de risque pour la santé de la population. Vous aurez accès aux études et aux solutions liées à celles-ci dans les mois qui viennent.

[Tapez ici]

Intervention #19-1	
Je constate que les milliers de tonnes annuelles de déchets radioactifs constituent une quantité énorme à gérer et à stocker. Comment pouvez-vous avancer que les quantités sont faibles?	Mme St-Jean précise que le volume globale de Thorium et d'Uranium seront faibles et ne devraient pas représenter plus de quelques milliers de tonnes sur les 30 ans et plus d'activité. Elle mentionne également que pour les 3 premières années d'activité, nous aurons les plus hautes teneurs de ces minéraux dans le minerai, et par la suite ça réduira significativement.

6. Santé

QUESTION / COMMENTAIRE	RÉPONSE
------------------------	---------

Intervention #03	
Le site de l'usine est à proximité du parc Ferland, un quartier avec une population vulnérable. Y'aura-t-il des études d'impact sur la santé des gens de ce quartier spécifiquement ?	Mme St-Jean mentionne que nous sommes en train d'étudier de manière indépendante la toxicité des résidus de l'usine. Ces tests nous indiqueront quels seront les risques dans les pires cas, et nous ajusterons nos procédés en conséquence afin de réduire au maximum l'impact. Le rapport de cette étude sera rendu public, et nous permettra de modéliser les résultats en fonction des différents quartiers résidentiels affectés. Nous ferons par la suite, tout au long de la phase d'opération, des études de suivi, qui seront partagées avec les gouvernements et les communautés. Il y aura également 5 gouvernements qui vont faire leurs propres audits indépendants sur les résidus et des sols. Mme Burow ajoute que les études seront adaptées aux différentes populations locales et à leurs réalités et qu'elles seront donc précises au niveau de chaque partie prenante.

En conclusion :

À nouveau, nous sommes bien satisfaits de la façon dont s'est déroulé cette seconde consultation publique avec la population de Sept-Îles. Nous sommes conscients de l'importance des différents éléments qui nous ont été rapportés et nous allons tout faire pour les adresser de façon durable et respectueuse de l'environnement. Nous comprenons que nous devons continuer de venir vous présenter notre projet et les résultats de nos différentes études. À nouveau, nous sommes heureux de voir que la population est dans l'ensemble intéressée par notre projet et désire en apprendre plus au cours des prochains mois, prochaines années.

Des questions supplémentaires ?

Écrivez-nous à Engage-QC@torngatmetals.com pour toute question reliée au projet, ou pour toute précision reliée à sa forme proposée ou pour les réponses ci-haut. Votre contribution est essentielle au succès de ce projet et au perfectionnement de notre offre.